

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002341400036	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET TRANSPORT METROPOLE ROUEN NORMANDIE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE ROUEN METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET TRANSPORT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	35
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	36

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	37
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	43

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	136 703 640,00	136 703 640,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		136 703 640,00	136 703 640,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	70 862 310,00	70 862 310,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		70 862 310,00	70 862 310,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	207 565 950,00	207 565 950,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	12 756 075,00	0,00	13 730 665,00	13 730 665,00	13 730 665,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 817 265,00	0,00	2 933 833,00	2 933 833,00	2 933 833,00
014	Atténuations de produits	135 000,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
65	Autres charges de gestion courante	88 345 789,00	0,00	89 234 160,00	89 234 160,00	89 234 160,00
Total des dépenses de gestion des services		104 054 129,00	0,00	106 037 658,00	106 037 658,00	106 037 658,00
66	Charges financières	4 744 895,00	0,00	4 829 500,00	4 829 500,00	4 829 500,00
67	Charges exceptionnelles	221 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		109 020 024,00	0,00	111 023 158,00	111 023 158,00	111 023 158,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	14 174 919,00		15 826 532,00	15 826 532,00	15 826 532,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 691 700,00		9 853 950,00	9 853 950,00	9 853 950,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 866 619,00		25 680 482,00	25 680 482,00	25 680 482,00
TOTAL		132 886 643,00	0,00	136 703 640,00	136 703 640,00	136 703 640,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 703 640,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	375 000,00	0,00	358 500,00	358 500,00	358 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	98 000 000,00	0,00	99 390 000,00	99 390 000,00	99 390 000,00
74	Subventions d'exploitation	27 912 942,00	0,00	30 745 340,00	30 745 340,00	30 745 340,00
75	Autres produits de gestion courante	1 501 701,00	0,00	998 800,00	998 800,00	998 800,00
Total des recettes de gestion des services		127 789 643,00	0,00	131 492 640,00	131 492 640,00	131 492 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		127 810 643,00	0,00	131 513 640,00	131 513 640,00	131 513 640,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 076 000,00		5 190 000,00	5 190 000,00	5 190 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 076 000,00		5 190 000,00	5 190 000,00	5 190 000,00
TOTAL		132 886 643,00	0,00	136 703 640,00	136 703 640,00	136 703 640,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 703 640,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	20 490 482,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	89 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
21	Immobilisations corporelles	21 712 600,00	0,00	12 562 000,00	12 562 000,00	12 562 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 342 400,00	0,00	28 724 000,00	28 724 000,00	28 724 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	68 144 000,00	0,00	41 736 000,00	41 736 000,00	41 736 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 555 067,00	0,00	17 568 610,00	17 568 610,00	17 568 610,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	16 555 067,00	0,00	17 568 610,00	17 568 610,00	17 568 610,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	98 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	84 797 119,00	0,00	59 304 610,00	59 304 610,00	59 304 610,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 076 000,00		5 190 000,00	5 190 000,00	5 190 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 319 230,00		6 367 700,00	6 367 700,00	6 367 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 395 230,00		11 557 700,00	11 557 700,00	11 557 700,00
	TOTAL	100 192 349,00	0,00	70 862 310,00	70 862 310,00	70 862 310,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 862 310,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	14 145 000,00	0,00	11 055 211,00	11 055 211,00	11 055 211,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	36 231 385,00	0,00	16 487 217,00	16 487 217,00	16 487 217,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 376 385,00	0,00	27 542 428,00	27 542 428,00	27 542 428,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	639 833,00	0,00	331 000,00	331 000,00	331 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 892 230,00	0,00	10 940 700,00	10 940 700,00	10 940 700,00
	Total des recettes financières	15 532 063,00	0,00	11 271 700,00	11 271 700,00	11 271 700,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	98 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	66 006 500,00	0,00	38 814 128,00	38 814 128,00	38 814 128,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	14 174 919,00		15 826 532,00	15 826 532,00	15 826 532,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 691 700,00		9 853 950,00	9 853 950,00	9 853 950,00
041	Opérations patrimoniales (4)	10 319 230,00		6 367 700,00	6 367 700,00	6 367 700,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	34 185 849,00		32 048 182,00	32 048 182,00	32 048 182,00
	TOTAL	100 192 349,00	0,00	70 862 310,00	70 862 310,00	70 862 310,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 862 310,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	20 490 482,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 730 665,00		13 730 665,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 933 833,00		2 933 833,00
014	Atténuations de produits	139 000,00		139 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	89 234 160,00		89 234 160,00
66	Charges financières	4 829 500,00	0,00	4 829 500,00
67	Charges exceptionnelles	156 000,00	200 000,00	356 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	9 653 950,00	9 653 950,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		15 826 532,00	15 826 532,00
Dépenses d'exploitation – Total		111 023 158,00	25 680 482,00	136 703 640,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 703 640,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 190 000,00	5 190 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 568 610,00	0,00	17 568 610,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	450 000,00	0,00	450 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	12 562 000,00	0,00	12 562 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	28 724 000,00	0,00	28 724 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	6 367 700,00	6 367 700,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		59 304 610,00	11 557 700,00	70 862 310,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 862 310,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	358 500,00		358 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	99 390 000,00		99 390 000,00
74	Subventions d'exploitation	30 745 340,00		30 745 340,00
75	Autres produits de gestion courante	998 800,00		998 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 000,00	5 190 000,00	5 211 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	131 513 640,00	5 190 000,00	136 703 640,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 703 640,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	331 000,00	0,00	331 000,00
13	Subventions d'investissement	11 055 211,00	0,00	11 055 211,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 487 217,00	0,00	16 487 217,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 367 700,00	6 367 700,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 940 700,00	0,00	10 940 700,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		9 628 700,00	9 628 700,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		25 250,00	25 250,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		15 826 532,00	15 826 532,00
	Recettes d'investissement – Total	38 814 128,00	32 048 182,00	70 862 310,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 862 310,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 756 075,00	13 730 665,00	13 730 665,00
605	Achats de matériel, équipements	22 000,00	21 000,00	21 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	160 300,00	195 000,00	195 000,00
6068	Autres matières et fournitures	149 500,00	162 500,00	162 500,00
611	Sous-traitance générale	6 962 400,00	7 737 500,00	7 737 500,00
6132	Locations immobilières	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6135	Locations mobilières	0,00	100 000,00	100 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	61 000,00	71 000,00	71 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 660 000,00	1 594 000,00	1 594 000,00
6156	Maintenance	380 000,00	380 000,00	380 000,00
6168	Autres	35 500,00	39 300,00	39 300,00
617	Etudes et recherches	285 000,00	129 000,00	129 000,00
618	Divers	287 877,00	292 523,00	292 523,00
6226	Honoraires	32 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	29 000,00	21 000,00	21 000,00
6228	Divers	55 000,00	38 000,00	38 000,00
6231	Annonces et insertions	49 900,00	46 900,00	46 900,00
6236	Catalogues et imprimés	23 000,00	17 000,00	17 000,00
6238	Divers	8 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	1 060 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
6251	Voyages et déplacements	11 929,00	13 929,00	13 929,00
6256	Missions	2 569,00	2 569,00	2 569,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	700,00	700,00
6288	Autres	28 800,00	41 000,00	41 000,00
63512	Taxes foncières	1 418 500,00	1 444 644,00	1 444 644,00
6358	Autres droits	30 000,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 817 265,00	2 933 833,00	2 933 833,00
6218	Autre personnel extérieur	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6331	Versement de transport	25 764,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 442,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 594,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 452 954,00	2 725 833,00	2 725 833,00
6413	Primes et gratifications	471 219,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	18 564,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	20 161,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	280 844,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	8 000,00	12 000,00	12 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	282 452,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	28 766,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	26 090,00	27 000,00	27 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	5 000,00	5 000,00
648	Autres charges de personnel	80 415,00	64 000,00	64 000,00
014	Atténuations de produits (7)	135 000,00	139 000,00	139 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	135 000,00	139 000,00	139 000,00
65	Autres charges de gestion courante	88 345 789,00	89 234 160,00	89 234 160,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	600,00	600,00
6542	Créances éteintes	0,00	100,00	100,00
65733	Subv. exploitat° Départements	341 000,00	337 500,00	337 500,00
65734	Subv. exploitat° Communes	187 000,00	170 000,00	170 000,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	5 963 356,00	6 385 785,00	6 385 785,00
65738	Subv. exploitat° autres organismes	82 000,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	80 539 500,00	81 006 500,00	81 006 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 232 433,00	1 253 675,00	1 253 675,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		104 054 129,00	106 037 658,00	106 037 658,00
66	Charges financières (b) (8)	4 744 895,00	4 829 500,00	4 829 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 850 000,00	4 937 500,00	4 937 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-157 105,00	-160 000,00	-160 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	2 000,00	2 000,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6688	Autre	50 000,00	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	221 000,00	156 000,00	156 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50 000,00	45 000,00	45 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	170 000,00	110 000,00	110 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		109 020 024,00	111 023 158,00	111 023 158,00
023	Virement à la section d'investissement	14 174 919,00	15 826 532,00	15 826 532,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 691 700,00	9 853 950,00	9 853 950,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 445 700,00	9 628 700,00	9 628 700,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	46 000,00	25 250,00	25 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 866 619,00	25 680 482,00	25 680 482,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 866 619,00	25 680 482,00	25 680 482,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		132 886 643,00	136 703 640,00	136 703 640,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 703 640,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	-160 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-157 105,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-160 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	375 000,00	358 500,00	358 500,00
7061	Transport de voyageur	275 000,00	246 000,00	246 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	12 500,00	12 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	98 000 000,00	99 390 000,00	99 390 000,00
734	Versement de transport	98 000 000,00	99 390 000,00	99 390 000,00
74	Subventions d'exploitation	27 912 942,00	30 745 340,00	30 745 340,00
7471	Subv. exploitat° État	2 655 772,00	2 655 772,00	2 655 772,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	24 603 170,00	27 435 568,00	27 435 568,00
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	654 000,00	654 000,00	654 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 501 701,00	998 800,00	998 800,00
752	Revenus des immeubles	30 000,00	0,00	0,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	870 000,00	910 000,00	910 000,00
7588	Autres	601 701,00	88 800,00	88 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		127 789 643,00	131 492 640,00	131 492 640,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
778	Autres produits exceptionnels	21 000,00	21 000,00	21 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		127 810 643,00	131 513 640,00	131 513 640,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 076 000,00	5 190 000,00	5 190 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 076 000,00	5 190 000,00	5 190 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 076 000,00	5 190 000,00	5 190 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		132 886 643,00	136 703 640,00	136 703 640,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	136 703 640,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	89 000,00	450 000,00	450 000,00
2031	Frais d'études	89 000,00	450 000,00	450 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 712 600,00	12 562 000,00	12 562 000,00
2115	Terrains bâtis	371 000,00	565 000,00	565 000,00
2135	Installations générales, agencements	360 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2155	Outillage industriel	170 000,00	180 000,00	180 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	480 000,00	480 000,00
2181	Installat° générales, agencements	50 000,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	20 621 600,00	10 048 000,00	10 048 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	90 000,00	24 000,00	24 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	46 342 400,00	28 724 000,00	28 724 000,00
2313	Constructions	6 440 000,00	24 437 000,00	24 437 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	36 638 400,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 264 000,00	4 287 000,00	4 287 000,00
Total des dépenses d'équipement		68 144 000,00	41 736 000,00	41 736 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 555 067,00	17 568 610,00	17 568 610,00
16318	Autres emprunts obligataires	75 000,00	75 000,00	75 000,00
1641	Emprunts en euros	15 133 367,00	16 310 000,00	16 310 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	250 000,00	274 000,00	274 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 096 700,00	909 610,00	909 610,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 555 067,00	17 568 610,00	17 568 610,00
458125	MANDAT MOA EFFACEMENT RESEAUX ORANGE T4 DEPENSES (6)	98 052,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		98 052,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		84 797 119,00	59 304 610,00	59 304 610,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 076 000,00	5 190 000,00	5 190 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 076 000,00	5 190 000,00	5 190 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 550 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 241 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	11 000,00	15 000,00	15 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	454 000,00	455 000,00	455 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	90 000,00	90 000,00	90 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	10 319 230,00	6 367 700,00	6 367 700,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	10 319 230,00	6 367 700,00	6 367 700,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 395 230,00	11 557 700,00	11 557 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		100 192 349,00	70 862 310,00	70 862 310,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				70 862 310,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	14 145 000,00	11 055 211,00	11 055 211,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 200 000,00	1 960 545,00	1 960 545,00
1312	Subv. équipt Régions	12 600 000,00	7 903 000,00	7 903 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	345 000,00	1 191 666,00	1 191 666,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	36 231 385,00	16 487 217,00	16 487 217,00
1641	Emprunts en euros	35 134 685,00	15 577 607,00	15 577 607,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 096 700,00	909 610,00	909 610,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		50 376 385,00	27 542 428,00	27 542 428,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	639 833,00	331 000,00	331 000,00
10222	FCTVA	639 833,00	331 000,00	331 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 892 230,00	10 940 700,00	10 940 700,00
274	Prêts	4 573 000,00	4 573 000,00	4 573 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	10 319 230,00	6 367 700,00	6 367 700,00
Total des recettes financières		15 532 063,00	11 271 700,00	11 271 700,00
458225	MANDAT MOA EFFACEMENT RESEAUX ORANGE T4 RECETTES (5)	98 052,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		98 052,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		66 006 500,00	38 814 128,00	38 814 128,00
021	Virement de la section d'exploitation	14 174 919,00	15 826 532,00	15 826 532,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	9 691 700,00	9 853 950,00	9 853 950,00
2182	Matériel de transport	200 000,00	200 000,00	200 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	500,00	500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 700,00	1 700,00	1 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28154	Matériel industriel	80 000,00	80 000,00	80 000,00
28155	Outils industriel	66 500,00	66 500,00	66 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	350 000,00	350 000,00	350 000,00
28181	Installations générales, agencements	130 000,00	130 000,00	130 000,00
28182	Matériel de transport	8 700 000,00	8 900 000,00	8 900 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	15 000,00	15 000,00
28184	Mobilier	30 000,00	25 000,00	25 000,00
28188	Autres	22 000,00	20 000,00	20 000,00
4818	Charges à étaler	46 000,00	25 250,00	25 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		23 866 619,00	25 680 482,00	25 680 482,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 319 230,00	6 367 700,00	6 367 700,00
2313	Constructions	10 319 230,00	6 367 700,00	6 367 700,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		34 185 849,00	32 048 182,00	32 048 182,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		100 192 349,00	70 862 310,00	70 862 310,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				70 862 310,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					1 500 000,00									
OBLIGATAIRE	BGL BNP PARIBAS	21/11/2008	19/12/2008	19/12/2009	1 500 000,00	V	EURIBOR12	3,415	2,220		A	C Amortissements Constants	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					276 697 225,06									
1641 Emprunts en euros (total)					254 470 556,47									
00778076292w	CREDIT FONCIER	01/02/2012	01/02/2012	01/02/2013	8 245 333,38	F	FIXE	2,000	1,940		A	C Amortissements Constants	N	A-1
200 023 414- DEBIT OFFICE	SOCIETE GENERALE	21/12/2017	02/07/2018	02/10/2018	15 000 000,00	F	FIXE	1,500	1,530		T	C Amortissements Constants	N	A-1
23995 1	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/05/2007	15/11/2007	15/11/2008	10 000 000,00	F	FIXE	4,748	4,750		A	C Amortissements Constants	N	A-1
23995 2	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/05/2007	22/07/2008	22/01/2009	10 000 000,00	F	FIXE	4,918	4,980		S	C Amortissements Constants	N	A-1
23995 3	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/05/2007	17/11/2008	17/11/2009	20 000 000,00	F	FIXE	4,539	4,540		A	C Amortissements Constants	N	A-1
23995 4	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/05/2007	15/12/2009	15/06/2010	5 000 000,00	V	EURIBOR3MS	3,311	1,070		S	C Amortissements Constants	N	A-1
31.525	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	05/03/2012	15/07/2013	15/07/2014	30 000 000,00	F	FIXE	2,674	2,670		A	P Echéances Constantes/ Amortissements Progressifs	N	A-1
31525 1	LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	05/03/2012	05/09/2012	05/09/2013	30 000 000,00	F	FIXE	2,634	2,630		A	P Echéances Constantes/ Amortissements Progressifs	N	A-1
342027	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE-SEINE	20/01/2009	25/10/2010	25/01/2011	599 994,12	F	FIXE	4,730	4,810		T	P Echéances Constantes/ Amortissements Progressifs	N	A-1
45837504792Z/200112383	CREDIT FONCIER	20/12/2001	21/12/2001	21/12/2002	15 245 000,00	F	FIXE	5,160	5,160		A	C Amortissements Constants	N	A-1
693	AGENCE FRANCE LOCALE	11/08/2018	15/11/2018	20/12/2018	10 000 000,00	F	FIXE	1,476	1,510		T	C Amortissements Constants	N	A-1

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN268191EUR/MIN023431	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/05/1999	31/12/1999	01/05/2000	6 097 960,69	F	FIXE	5,070	5,070		A	X Prêt à annuités réduites	N	A-4
MIN268194EUR/MIN174190	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2000	13/10/2000	01/12/2000	30 489 803,45	V	EONIA	4,770	0,000		X	F In Fine	N	A-4
MON268095EUR/0214665	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/04/2003	01/05/2003	01/05/2004	14 482 750,00	C	TAUX STRUCTURES	4,440	4,500		A	P Echéances Constantes/ Amortissements Progressifs	N	B-1
MON268096EUR	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/04/2003	01/05/2003	01/08/2003	26 603 651,41	F	FIXE	5,000	5,160		T	P Echéances Constantes/ Amortissements Progressifs	N	A-1
MON268175EUR/MON265368	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/06/2009	01/06/2009	01/07/2009	22 706 063,42	F	FIXE	3,880	4,000		T	X Libre	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					22 226 668,59									
ALLEGRO MIR268184	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	18/12/2006	18/12/2006	25/01/2007	4 000 000,00	V	EONIA	4,500	0,280		X	F In Fine	N	A-1
MIR 174242EUR	DCL / DEXIA CREDIT LOCAL	27/09/2005	28/12/2005	28/01/2006	18 226 668,59	V	EONIA	3,380	2,570		M	P Echéances Constantes/ Amortissements Progressifs	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					278 197 225,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		750 000,00					75 000,00	15 208,33	0,00	487,50
OBLIGATAIRE	N	0,00	A-1	750 000,00	9,00	V	EURIBOR12	2,000	75 000,00	15 208,33	0,00	487,50
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		134 333 876,61					13 807 997,17	4 226 619,15	0,00	1 217 070,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		132 986 133,51					13 534 232,31	4 211 377,36	0,00	1 215 987,14
00778076292w	N	0,00	A-1	2 061 333,36	1,00	F	FIXE	2,000	1 030 666,67	41 226,67	0,00	18 862,61
200 023 414- DEBIT OFFICE	N	0,00	A-1	14 812 500,00	19,00	F	FIXE	1,500	750 000,00	220 992,19	0,00	53 320,31
23995 1	N	0,00	A-1	4 500 000,00	8,00	F	FIXE	4,748	500 000,00	213 660,00	0,00	24 388,63
23995 2	N	0,00	A-1	6 000 000,00	14,00	F	FIXE	4,918	400 000,00	290 162,00	0,00	121 987,78
23995 3	N	0,00	A-1	10 000 000,00	9,00	F	FIXE	4,539	1 000 000,00	453 900,00	0,00	50 226,64
23995 4	N	0,00	A-1	1 999 999,94	5,00	V	EURIBOR3MS	2,000	333 333,34	38 861,11	0,00	1 574,07
31.525	N	0,00	A-1	23 913 132,87	14,00	F	FIXE	2,674	1 316 748,65	639 437,17	0,00	280 652,03
31525 1	N	0,00	A-1	19 381 524,09	8,00	F	FIXE	2,634	1 936 432,25	510 509,33	0,00	148 146,01
342027	N	0,00	A-1	21 807,49	0,00	F	FIXE	4,730	21 807,49	257,87	0,00	0,00
45837504792Z/200112383	N	0,00	A-1	2 286 750,00	2,00	F	FIXE	5,160	762 250,00	118 651,84	0,00	2 351,09
693	N	0,00	A-1	9 875 000,00	19,00	F	FIXE	1,476	500 000,00	144 965,75	0,00	4 612,50
MIN268191EUR/MIN023431	N	0,00	A-1	3 176 960,23	10,00	F	FIXE	5,070	222 806,19	161 071,88	0,00	125 222,23
MIN268194EUR/MIN174190	N	0,00	A-1	7 318 231,42	7,00	F	FIXE	2,990	804 274,50	209 927,56	0,00	48 691,83
MON268095EUR/0214665	N	0,00	B-1	3 373 953,31	2,00	C	TAUX STRUCTURES	4,440	1 070 246,89	151 884,13	0,00	69 610,33
MON268096EUR	N	0,00	E-3	11 615 854,16	6,00	C	TAUX STRUCTURES	4,500	1 426 657,13	529 973,35	0,00	155 385,25
MON268175EUR/MON265368	N	0,00	A-1	12 649 086,64	7,00	F	FIXE	3,880	1 459 009,20	485 896,51	0,00	110 955,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 347 743,10					273 764,86	15 241,79	0,00	1 083,38

METROPOLE ROUEN NORMANDIE - BUDGET TRANSPORT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ALLEGRO MIR268184	N	0,00	A-1	438 134,86	2,00	V	EONIA	1,500	138 931,13	547,67	0,00	197,73
MIR 174242EUR	N	0,00	A-1	909 608,24	5,00	V	EONIA	1,500	134 833,73	14 694,12	0,00	885,65
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		135 083 876,61					13 882 997,17	4 241 827,48	0,00	1 217 558,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MON268095EUR/0214665	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14 482 750,00	3 373 953,31	1	18,00		4.44	EURIBOR12	296 123,57		4,440	151 884,13	0,00	2,50
TOTAL (B)		14 482 750,00	3 373 953,31						296 123,57			151 884,13	0,00	2,50
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MON268096EUR	C2FIL / CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26 603 651,41	11 615 854,16	3	20,00		4.50%	6.75%-(5*(CMSEUR10-CMSEUR2))	0,00		4,500	529 973,35	0,00	8,60
TOTAL (E)		26 603 651,41	11 615 854,16						0,00			529 973,35	0,00	8,60
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		41 086 401,41	14 989 807,47						296 123,57			681 857,48	0,00	11,10

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	120 094 069,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 373 953,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	8,60	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	11 615 854,16	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS (abris bus....)	10	18/12/2017
L	BUS	13	18/12/2017
L	ETUDES NON SUIVIES DE TRAVAUX	5	18/12/2017
L	RAMES DE METRO	30	18/12/2017
L	SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	30	18/12/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES	30	18/12/2017
L	SUBVENTIONS ETAT	30	18/12/2017
L	SUBVENTIONS AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	30	18/12/2017
L	SUBVENTIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE FONDS STRUCTURELS	30	18/12/2017
L	SUBVENTIONS GROUPEMENTS COLLECTIVITES	30	18/12/2017
L	SUBVENTIONS REGION	30	18/12/2017
L	SUBVENTIONS AUTRES	30	18/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		21 849 000,00	I 21 849 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		16 659 000,00	16 659 000,00
1631	Emprunts obligataires	75 000,00	75 000,00
1641	Emprunts en euros	16 310 000,00	16 310 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	274 000,00	274 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 190 000,00	5 190 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 190 000,00	5 190 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	21 849 000,00	0,00	0,00	21 849 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		36 752 182,00	III 36 752 182,00
Ressources propres externes de l'année (a)		11 271 700,00	11 271 700,00
10222	FCTVA	331 000,00	331 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	4 573 000,00	4 573 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	6 367 700,00	6 367 700,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		25 480 482,00	25 480 482,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	500,00
28135	Installations générales, agencements, ...	30 000,00	30 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 700,00	1 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 000,00	10 000,00
28154	Matériel industriel	80 000,00	80 000,00
28155	Outils industriel	66 500,00	66 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	350 000,00	350 000,00
28181	Installations générales, agencements	130 000,00	130 000,00
28182	Matériel de transport	8 900 000,00	8 900 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	15 000,00
28184	Mobilier	25 000,00	25 000,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	25 250,00	25 250,00
021	Virement de la section d'exploitation	15 826 532,00	15 826 532,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	36 752 182,00	0,00	0,00	0,00	36 752 182,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	21 849 000,00
Ressources propres disponibles	IV	36 752 182,00
Solde	V = IV – II (6)	14 903 182,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				378 429,01	176 600,20	25 228,60	176 600,21
2017	Accroissement métro	15	29/03/2010	148 500,00	69 300,00	9 900,00	69 300,00
2017	Ligne 7	15	29/03/2010	229 929,01	107 300,20	15 328,60	107 300,21

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 25	Intitulé de l'opération : OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT OPERATIONS INVESTISSEMENT SOUS MANDAT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 MANDAT MOA EFFACEMENT RESEAUX ORANGE T4 DEPENSES (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					29 005 000,00	970 500,00										0,00	970 500,00	
SOMETRAR	2003	P Echéances Constantes/ Amortissements Progressifs	SOMETRAR Financement Métro	BNP PARIBAS	29 005 000,00	970 500,00	0,00	A	V	EURIBOR12	0,000	V	EURIBOR12	0,000	A-1	0,00	970 500,00	
TOTAL GENERAL					29 005 000,00	970 500,00										0,00	970 500,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	970 500,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	970 500,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	131 513 640,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,74
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					88 489 800,00	36 588 000,00	4 573 000,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					88 489 800,00	36 588 000,00	4 573 000,00
2003	Avance remboursable	SOMETRAR	22	M	88 489 800,00	36 588 000,00	4 573 000,00
TOTAL					88 489 800,00	36 588 000,00	4 573 000,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP10 Acquisition de bus	90 685 650,00	0,00	90 685 650,00	73 257 595,31	8 950 000,00	8 478 054,69
AP21 Arc nord sud T4 (y compris acquisitions des bus)	102 728 029,00	0,00	102 728 029,00	50 804 040,78	22 150 000,00	29 773 988,22

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Le 108 - 108 allée François Mitterrand-76006 ROUEN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) - Concession - Construction et exploitation du réseau METROBUS	SOMETRAR	Société du Métro de l'Agglomération Rouennaise	SAS	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 31/12/1899 - SOMETRARFinancementMétro	SOMETRAR			29 005 000,00
Autres 29/06/2016 - ACTIONS	AGENCE France LOCALE	Etablissement de crédit	Société anonyme à conseil d'administration	948 900,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 156

Nombre de membres présents : 112

Nombre de suffrages exprimés : 138

VOTES :

Pour : 138

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/12/2018

Présenté par (1) le vice-président,

A H2O Rouen le 17/12/2018

(1) le vice-président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session le conseil

A H2O Rouen, le 17/12/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALTHABE Frédéric	
------------------	--

Certifié exécutoire par (1) le vice-président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.